

Date de la poste

.....
.....
.....
(Nom et adresse de l'expéditeur)

À Monsieur Elio DI RUPO
Premier Ministre
Rue de la Loi, 16
1000 BRUXELLES

Monsieur le Premier Ministre,

A l'initiative de votre Vice-Premier Ministre et Ministre des Pensions, Monsieur Alexander DE CROO, le gouvernement a l'intention de procéder à **la suppression de l'indemnité de funérailles**. Apparemment, le dossier a été traité au Conseil des ministres du 7 juin 2013 afin de pouvoir être ensuite soumis aux partenaires sociaux au sein des comités de négociation du secteur public respectifs.

Sous prétexte '*d'une harmonisation des différents régimes de pension et afin par ailleurs de contribuer à la réalisation des objectifs budgétaires pour l'année 2013*', la mesure a pour but de supprimer l'indemnité de frais de funérailles en faveur des ayants droit d'une pension de retraite du secteur public pour des décès qui surviennent à partir du 1^{er} juillet 2013.

Jusqu'à ce jour, l'indemnité de funérailles est financée par la retenue d'une **cotisation mensuelle de 0,5%** sur le montant brut des **pensions de retraite du secteur public**. La nouvelle mesure prévoit que la **retenue de 0,5%** soit **maintenue**. L'**indemnité de funérailles** qui est en principe égale au dernier montant brut de la pension, mais avec un maximum de 2.410,31 €, sera en revanche **supprimée** !

Certains qualifient l'actuel Gouvernement fédéral de '**gouvernement taxatoire**'. L'obligation de devoir contribuer mensuellement alors qu'il n'existe plus aucun avantage en retour, ne peut difficilement être décrite autrement que comme une **nouvelle** forme (cachée) de **taxe** !

Comme mentionné ci-dessus, le dossier doit encore être soumis aux comités de négociation respectifs.

Par la présente, Monsieur le Premier Ministre, je tiens à insister sur le fait que les négociations entre l'autorité et les syndicats doivent avoir une chance réelle en vue d'un changement majeur des mesures proposées.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma plus haute considération,